



# École secondaire Polyvalente de l'Ancienne-Lorette

## INFO-PARENTS

ADAPTATION SCOLAIRE

# FÉVRIER 2025

## Dates importantes :

Semaine de la Relâche : du 3 au 7 mars 2025

Journée pédagogique : 28 mars 2025

Comité d'établissement : 25 mars 2025

## CAM-PAL de financement

Vous avez reçu toutes les informations concernant la deuxième CAM-PAL de financement par courriel le 10 février dernier.

Voici un petit rappel des éléments-clés :

- **Tous les profits seront déposés dans le compte-élève et pourront être utilisés pour payer des activités scolaires (voyages, vêtements des Aths, activités parascolaires, album de finissants, etc.)**
- **Notre partenaire est Perfection**
- **Ouverture de la boutique en ligne: 10 février au 14 mars 2025**
- **Pour se créer un compte, il suffit de suivre ce [lien](#) (et de visionner cette [vidéo](#) au besoin) pour s'inscrire comme vendeur pour la campagne de notre école.**
- **Les livraisons sont prévues dans la semaine du 7 avril. L'horaire et le lieu exacts seront communiqués aux vendeurs participants.**

\* Veuillez noter que l'argent sera déposé dans le compte-élève 4 à 6 semaines après la date de livraison des produits et pourra alors être utilisé par les élèves.

Pour toute question relative à la CAM-PAL de financement, veuillez écrire à Thomas Robitaille ([thomas.robitaille@cssdd.gouv.qc.ca](mailto:thomas.robitaille@cssdd.gouv.qc.ca)).

Bonne CAM-PAL!

Le Comité de financement

**VISEZ LA**  
**Perfection**  
DEPUIS-SINCE 1976

**15 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE**

→ **FINANCEZ** ←

VOYAGES  
FINISSANTS  
SPORTS  
ACTIVITÉS

**CAM** **CAMPAGNE DE FINANCEMENT**

CRÉEZ VOTRE COMPTE PERFECTION

# Communiqué aux établissements d'enseignement (région de Québec)



OBJET : Service de placement étudiant pour les élèves qui vivent une situation de handicap et présentent des limitations fonctionnelles sur le plan physique

Nous sommes heureux de vous informer que, durant la période estivale 2025, l'organisme [La Croisée, Centre de services spécialisés en emploi](#), offrira un service de soutien à la recherche d'emploi d'été aux élèves qui vivent avec des limitations fonctionnelles tout en ayant la capacité d'occuper un emploi.

Les conditions pour être admissible à ce service sont :

- Être âgé de 16 ans et plus
- Vivre avec des limitations fonctionnelles découlant d'une déficience physique, telle que :
  - o Déficience visuelle (exemple : rétinite pigmentaire, nystagmus, myopie sévère, etc.)
  - o Déficience motrice (exemple : hémiplégie, malformation, amputation, scoliose, arthrite, etc.)
  - o Déficience auditive (exemple : maladie de Ménière, surdité partiel ou totale)
  - o Déficience organique (exemple : diabète, fibrose kystique, insuffisance cardiaque, insuffisance rénale, maladie de Crohn, etc.)
  - o Déficience neurologique (exemple : épilepsie, syndrome Gilles de la Tourette, séquelles de trauma crânien, ataxie spastique etc.)
  - o Déficience du langage et de la parole (exemple : bégaiement, trouble développemental du langage/ dysphasie)

Dans le cadre de ce service, nous mettrons à disposition des jeunes une ressource pour :

- Cibler des secteurs d'emplois réalistes;
- La rédaction d'outils de recherche d'emploi (curriculum vitae, lettre de présentation, etc.);
  - Le support à la recherche d'emploi sur les sites de placement étudiants;
  - Les contacts téléphoniques aux employeurs;
    - La sensibilisation en milieu de travail;
    - La préparation à l'entrevue d'emploi;
    - L'intégration et le maintien en emploi.

Au cours de l'été 2025, nous serons en mesure de desservir une quinzaine de jeunes. Les inscriptions débutent maintenant pour se terminer au plus tard le 27 avril 2025.

Pour vous inscrire, compléter le formulaire à cet effet sur notre site internet à l'adresse : [WWW.LACROISE.CA](http://WWW.LACROISE.CA)

*À la suite de votre inscription un suivi téléphonique vous sera fait.*

# Objets perdus

Nous faisons appel à tous les parents des élèves de la Polyvalente de l'Ancienne-Lorette, afin d'identifier à qui appartient les items que vous pouvez voir sur les photos, et ainsi les récupérer avant le 10 mars 2025 au plus tard.

Si le 10 mars, les items ne sont toujours pas récupérés, nous les offrirons à la Société St-Vincent-de-Paul.

Nous vous remercions de votre collaboration



